

**SERVICE DES TRANSPORTS
ET DE L'ÉNERGIE**

2, rue des Moulins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 53 90
f +41 32 420 53 91
secr.ten@jura.ch

Service des transports et de l'énergie – 2, rue des Moulins, 2800 Delémont

Commission d'école du cercle scolaire primaire
de Mervelier
Par sa présidente
Madame Catherine Faehndrich - Loviat
Rue de la Scheulte 4
2827 Mervelier

Delémont, le 20 octobre 2008

**Concerne : supplément d'information à la décision du Département de l'Environnement et
de l'Équipement portant reconnaissance des transports scolaires pour l'année
2008-2009**

Madame,

Par la présente, nous souhaitons vous apporter un complément d'information à la décision précitée.

Nous avons accepté d'admettre à la répartition des charges, pour l'année scolaire en cours comme pour l'année précédente, les transports pour conduire les écoliers à l'école enfantine.

Cependant, la pratique montre que dans plusieurs communes, les écoliers se rendent à l'école enfantine en utilisant les transports publics existants sans que cela ne pose de problème. Cette solution est meilleure marché et concoure au développement des transports publics. Dans le cas du cercle de Mervelier, les abonnements annuels pour six écoliers coûteraient (6 x 382) Fr. 2292.-, soit une économie de Fr. 15388.- par rapport à la situation actuelle.

Nous vous invitons donc à organiser les transports scolaires pour l'année scolaire 2009-2010 en utilisant les transports publics. La densification des courses facilite l'harmonisation de l'horaire scolaire avec l'horaire des transports publics.

Nous sommes bien conscients que l'utilisation d'un autocar des transports publics ne va pas de soi pour un enfant en âge d'école enfantine. Il nous semble que l'accompagnement de ces enfants par un adulte durant les premières semaines d'école enfantine serait une solution judicieuse.